



REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

CHAMPIONNATS REGIONAUX

**KILOMETRAGE ALLER / RETOUR + INDEMNITE RENCONTRE
(0,35 € x km A/R) + 27 €**

Ce barème est applicable pour toutes les rencontres du ressort de la Ligue Régionale de Basket Ball.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

**KILOMETRAGE ALLER / RETOUR + INDEMNITE RENCONTRE
(0,35 € x km A/R) + 22,50 €**

Ce barème est applicable pour toutes les rencontres du ressort des Comités Départementaux de Basket Ball.

Dans le cas de deux rencontres consécutives, il sera fait application du Barème suivant pour la seconde rencontre :

Deuxième rencontre : *REGION* : 27 €
 DEPARTEMENTS : 22,50 €

Toute personne officiant sur une rencontre, en remplacement d'un Officiel défaillant, peut demander le remboursement de Frais d'Arbitrage sur la base de l'indemnité de rencontre. Aucun frais de déplacement ne peut être demandé. Chacune des équipes en présence devra régler la moitié de cette somme et recevra un reçu attestant du versement.

Saison 2010 / 2011